



ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT
ET L'INNOVATION NUMÉRIQUE DES COLLECTIVITÉS



VOTRE
COLLECTIVITÉ
S'ENGAGE
EN FAVEUR
DE VOTRE
VIE PRIVÉE !

RGPD



DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION
DES DONNÉES DE L'ADICO

Règlement Général sur la Protection des Données

#CONFORMITÉ

#SÉCURITÉ

#MUTUALISATION

Depuis le 25 mai 2018, le RGPD impose à tous les organismes publics de désigner obligatoirement un Délégué à la Protection des Données (DPO).